46 - Subventions aux associations culturelles - Première attribution 2015

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : La Ville de Besançon poursuit son engagement dans le domaine de la culture et réaffirme les perspectives de son Schéma d'Orientation pour la Culture 2010-2020.

Les orientations stratégiques et les enjeux de sa politique culturelle s'incarnent à travers le soutien :

- ➤ à la création et à l'expérimentation artistiques et à leur diffusion sur le territoire bisontin, régional, national voire international,
- > aux initiatives et aux projets culturels des acteurs locaux,
- > aux pratiques en amateur,
- ➤ aux actions visant à favoriser l'accès du plus grand nombre à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles, ainsi qu'aux projets au sein de l'espace public.

La Ville de Besançon intervient par le biais de trois dispositifs de soutien financier aux associations culturelles, qui s'inscrivent en complémentarité de différents programmes d'accompagnement aux acteurs et projets culturels (Emergences, Contrat de Ville, Contrat Local d'Education Artistique, Parcours artistiques et culturels, Hors saison un été culturel, Fête de la Musique...).

En 2015, à partir des réalités et des perspectives de son territoire, la Ville de Besançon a redéfini les modalités de répartition de son soutien financier aux associations culturelles autour des trois dispositifs suivants :

- ➤ Dispositif 1 soutien aux projets (projets éligibles : création, diffusion, action culturellesensibilisation-médiation, organisation d'événements culturels récurrents et de manifestations culturelles exceptionnelles ou nouvelles)
- > Dispositif 2 soutien aux pratiques (activités éligibles : pratiques amateurs, accompagnement-ressources, études et recherches, diffusion régulière)
- ➤ Dispositif 3 soutien à l'enseignement musical (structures éligibles : écoles de musique associatives).

Pour le dispositif 1, deux sessions d'attribution sont prévues dans l'année avec possibilité de dépôt des demandes au 30 novembre de l'année n-1 et/ou au 31 mai de l'année n.

Pour les dispositifs 2 et 3, une seule session d'attribution est prévue dans l'année, s'agissant d'activités régulières annuelles d'associations culturelles.

Concernant la première session d'attribution 2015, 156 demandes de subventions ont été formulées par 110 associations, pour l'ensemble des dispositifs, de la manière suivante :

- 95 demandes au titre du dispositif 1 soutien aux projets
- 49 demandes au titre du dispositif 2 soutien aux pratiques
- 12 demandes au titre du dispositif 3 soutien à l'enseignement musical.

A partir d'éléments d'appréciation relatifs aux intentions artistiques et/ou culturelles, à la relation au territoire bisontin, au public et à la structuration des projets et/ou activités d'une part, à partir des critères d'éligibilité au soutien à l'enseignement musical d'autre part, il est proposé une première répartition de subventions aux associations culturelles.

Dans le cadre de cette répartition :

- certains projets et activités font l'objet d'un conventionnement en raison du seuil financier de subventionnement.
- certains projets, considérés par la Ville de Besançon comme structurants au regard des axes de sa politique culturelle, bénéficient d'un conventionnement en raison de la complexité et de l'importance des engagements des parties.

I - Subventions dans le cadre du dispositif 1 - Soutien aux projets :

Le dispositif 1 a pour objectif général d'apporter un soutien financier à des projets particuliers, à des événements récurrents ou à des manifestations exceptionnelles, artistiques et culturels, dans les domaines de la musique, du spectacle vivant, des arts visuels, du livre, du patrimoine.

Certains de ces projets ont fait l'objet d'un préfinancement en 2014.

- Subventions proposées au titre de l'aide à l'organisation d'événements récurrents prévus en 2015 :

Nom structure	Nom du projet	Préfinancement du projet en 2014	Proposition subvention 2015	Conventionnement proposé et durée
Association européenne du Festival de Caves	Festival de Caves	4 000	4 000	
Boutique du Conte	Festival Paroles nomades		2 000	
ССРРО	Festival Images du Travail		4 000	
Citron Vert	Pétanque sonore		1 000	
Dev'art	Biennale des Arts Plastiques		2 500	
Juste Ici	Bien Urbain	11 000	33 000*	conventionnement triennal
Musiques en Perspectives	Festival de Besançon Montfaucon	11 000	19 000	conventionnement annuel
Orgue en Ville	Festival Orgue en Ville	7 000	8 000	conventionnement triennal
Orgue et Culture	Abendmusiken 2		2 000	
Na	Jours de Danse	11 000	24 000	conventionnement
Pas serial s'abstenir	Festival des Littératures noires policières et sociales		2 500	
Seize Mille	Déviations #4 et WE Suisse		10 000	
	TOTAL	44 000	112 000	

^{* 29 000 €} délégation Culture et 4 000 € délégation Communication (redéploiement de crédit de 4 000 € à intervenir en Décision Modificative n° 1 de la délégation communication - chapitre 011 à la délégation Culture - chapitre 65).

- Subventions proposées au titre de l'aide à l'organisation de manifestations exceptionnelles et nouvelles en 2015 :

Nom structure	Nom du projet	Préfinance- ment du projet en 2014	Proposition subvention 2015
Amis de la Cathédrale St-Jean	Nuit des Cathédrales 2015		1 500
Compagnie Bacchus	30 ans de la compagnie Bacchus		4 000
Citron Vert	Circasismic		2 500
Jacquenscène	Rencontres de théâtre amateur		1 000
Zone Art	Voyage photographique Battant Jean-Christophe Polien		1 500
		TOTAL	10 500

- Subventions proposées au titre de l'aide à la création :

Nom structure	Nom du projet	Préfinance- ment du projet en 2014	Proposition subvention 2015	Conventionne- ment proposé et durée
Alcyon	Archimède et Cie		3 000	
Alcyon	Krespel		1 000	
Astrolabe	Nouvelles d'Elles	4 000	1 500	
Boutique du Conte	Conteurs nomades		2 000	
Brrftttt	Avec vues sur terrasses / Pendant que la lumière disparaît		3 000	
Château en Espagne	Blanche	6 000	6 000	
Cirque Plume	La dernière saison		120 000	convention- nement triennal
Colibri	Manga	3 000	3 000	
Colibri	Cinq Sens		1 000	
Courant d'Air	Création Listen to me		1 000	
Cri du Corbeau	Maggy Bolle		1 000	
Cri du Corbeau	Näo		1 000	
EDA	Petites briques		4 000	
Elektrophonie	Le son des arbres		2 000	
Gravitation	Label Vie épisode 3		9 000	
Intempestifs	J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne de JL. Lagarce		12 000	

Nom structure	Nom du projet	Préfinance- ment du projet en 2014	Proposition subvention 2015	Conventionne- ment proposé et durée
Ka	Je suis d'ailleurs	2 000	6 000	
Les Trois Sœurs LTS	Toi et moi Inch'Allah !	6 000	4 000	
Mala Noche	Toussaint Louverture		4 000	
Na	Ombres Blanches		10 000	convention-
Na	La figure du gisant		15 000	nement
Pièces Détachées	Diptyque (corps et mots)	5 000	7 000	
Robert et Moi	Robert et moi chantent l'amour		4 000	
Sentimental Noise	L'Harmonie nautique 2.0		2 000	
Tétraktys	Projet de création pour 40 ^{ème} anniversaire du jumelage de Neuchâtel		3 000	
Teraluna	VRAC	4 000	6 000	
Théâtre à tout prix	Etat des lieux création CDN		1 000	
Théâtre à tout prix	Concert à la carte - création festival des caves		2 000	
Tricyclique Dol	Trouble		10 000	
Uppertone	Rise & Shine et Leah Rosier		1 500	
Valkyrira	La tête dans la casserole		3 000	
	TOTAL	30 000	249 000	

- Subventions proposées au titre de l'aide à la diffusion :

Nom structure	Nom du projet	Préfinancement du projet en 2014	Proposition subvention 2015
Astragale	Vision		2 000
GBEC	Yvette Horner et l'odeur du mouton (Avignon, Paris)		6 000
		TOTAL	8 000

- Subvention proposée au titre de l'aide à l'action culturelle :

Nom structure	Nom du projet	Préfinancement du projet en 2014	Proposition subvention 2015
Tétraktys	Chefs d'œuvres Musée		2 000

II - Subventions dans le cadre du dispositif 2 - Soutien aux pratiques :

L'objectif général du dispositif 2 est d'apporter un soutien financier aux pratiques artistiques et culturelles régulières annualisées. Les activités éligibles sont :

- la formation artistique, en particulier en direction des publics amateurs,
- la ressource, l'information, l'accompagnement,
- l'étude, la recherche et la valorisation des arts, du patrimoine, de l'histoire et des sciences,
- la diffusion régulière.

Dans ce cadre, la durée du soutien correspond à l'année civile.

- Subventions proposées au titre de l'aide aux pratiques amateurs et aux activités de ressource, d'information et d'accompagnement menées par des associations structurantes en charge de la gestion et de la co-gestion d'un lieu :

Nom structure	Nom de l'activité	Proposition subvention 2015	Conventionne- ment proposé et durée
Bastion	Pratiques musiques actuelles	63 000	conventionne- ment triennal
Bastion	Accompagnement groupes musicaux		
Na	Pratiques danse contemporaine	5 000	conventionne- ment triennal
Na	Hors limites pratiques / ressources	20 000	
	TOTAL	88 000	

- Subventions proposées au titre du dispositif 2 ; aide aux pratiques amateurs :

Nom structure	Nom de l'activité	Proposition subvention 2015
A la tienne	Formation théâtrale	1 000
Alcyon	Formation théâtrale	1 000
Chœur à corps	Formation chant choral	1 500
Chœur Schütz	Formation chant choral	1 500
ararsid15347310 Coloquinte	Formation théâtrale	1 000
Contrepoint	Formation chant choral	1 500
Enfants de l'Espoir	Formation chant choral et concert	2 500
Muse et Danse	Pratique danse et études recherches danse ancienne	1 000
Orchestre Philharmonique André Stapffer	Pratique orchestrale par des musiciens amateurs (concours jeune musicien)	2 500
Passe-Muraille	Ecole de cirque	10 000
P'tit Vélo	Formation théâtrale	1 000
Société des Concerts	Formation chant choral	1 000
Théâtre Envie	Formation théâtrale	1 000
	TOTAL	26 500

- Subventions proposées au titre de l'aide à la ressource, l'information, l'accompagnement :

Nom structure	Nom de l'activité	Proposition subvention 2015	Conventionne- ment proposé et durée
Association Astronomique de Franche-Comté	Astronomie - culture scientifique	2 300	
CRIS	Centre de ressources en ligne sur le théâtre contemporain	5 000	
Croqu'Livre	Centre de ressources littérature jeune public	5 000	
La Distraction des Malades	Bibliothèque CHU Jean Minjoz	1 000	
Fédération des ateliers musicaux de Franche-Comté	Fédération d'ateliers musicaux	300	
Passe-Muraille	Accompagnement de compagnies émergentes d'art du cirque	5 000	
	TOTAL	18 600	

- Subventions proposées au titre de l'aide à l'étude, la recherche et la valorisation des arts et du patrimoine :

Nom structure	Nom de l'activité	Proposition subvention 2015
Association du Livre et des Auteurs Comtois	Publication revue annuelle Lettres Comtoises	1 000
Académie des Sciences et des Belles Lettres	Publications	500
Défense de la Langue Française	Valorisation langue française	500
Société Numismatique du Doubs	Numismatique - études des monnaies et médailles	500
Société d'émulation du Doubs	Publications conférences patrimoine Franche-Comté	500
	TOTAL	3 000

- Subventions proposées au titre de l'aide à la diffusion régulière :

Nom structure	Nom de l'activité	Proposition subvention 2015	Conventionnement proposé et durée
Amis de l'Orgue	Série de concerts d'orgue	1 000	
Batterie-Fanfare des Sapeurs-Pompiers	Concerts - commémorations patriotiques officielles Ville	10 000	
Centre d'Art Mobile	D'ici et d'ailleurs : série d'expositions	4 000	
La Concorde Saint-Ferjeux	Concerts gratuits réguliers tout au long de l'année	5 000	
Jeunesses Musicales de France Franche-Comté	Diffusion annuelle pour les scolaires	2 500	
Orchestre d'Harmonie des Chaprais	Concerts tout au long de l'année	4 500	
Orchestre d'Harmonie Municipal de Besançon	Concerts - commémorations patriotiques officielles Ville	32 000	conventionnement annuel
	TOTAL	59 000	

III - Subventions proposées au titre du dispositif 3 - Soutien à l'enseignement musical

L'objectif général est d'apporter un soutien financier aux activités régulières d'enseignement musical. L'activité éligible est l'enseignement musical organisé en cursus autour de rendez-vous hebdomadaires répartis tout au long de l'année scolaire.

Dans ce cadre, la durée du soutien correspond à l'année civile.

- Subventions proposées au titre de l'aide à l'enseignement musical :

Nom structure	Nom de l'activité	Proposition subvention 2015	Conventionnement proposé et durée
Académique de Musique Tchaïkovski	Ecole de musique	530	
ASEP	Ecole de musique	6 604	Conventionnement annuel Direction Vie des Quartiers
Atelier Musical de Montrapon	Ecole de musique	7 293	
Atelier Musical de la Poste et de France Télécom	Ecole de musique	4 378	
Atelier musical de Saint-Ferjeux	Ecole de musique	5 014	
Atelier musical de Velotte	Ecole de musique	5 756	
CAEM	Ecole de musique	15 738	
Divertimento	Ecole de musique	954	
MJC Palente	Ecole de musique	23 455	Conventionnement annuel Direction Vie des Quartiers
Orchestre d'Harmonie Municipal de Besançon	Ecole de musique	4 431	Conventionnement annuel
	TOTAL	74 153	

En cas d'accord, la somme totale de 650 753 € sera prélevée sur les crédits de la ligne 65.30/6574 CS 10032.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver les subventions de 96 projets et activités de 81 associations culturelles pour un montant total de 650 753 € et autoriser les versements à ces organismes,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions et avenants échéants à intervenir.
- **«M. Julien ACARD:** Je sais que vous allez dire que c'est un point que l'on évoque en commission mais encore faudrait-il pouvoir y aller. Cela fait trois fois consécutivement que la Commission Finances se réunit à la même heure et au même jour que la Commission Culture. Je pense que M. GONON sera d'accord avec moi -ça changera- ça commence à être compliqué de maintenir toujours les mêmes agendas. Et je voudrais que l'on puisse participer aux 2 commissions, sinon quel était l'intérêt de nous proposer de faire partie de plusieurs d'entre elles.

- *M. LE MAIRE :* Sur le fond vous n'avez pas tort mais c'est mission impossible. On peut essayer de coordonner les choses mais moi je ne sais pas comment on peut faire.
- *M. Patrick BONTEMPS :* Je voudrais juste rappeler que la date de la Commission a été modifiée sur ma demande. Elle a été déplacée d'une semaine et j'en suis désolé. Je suis parti en vacances et j'ai passé de très bonnes vacances mais je vous promets que j'essaierai de ne plus recommencer.
- M. LE MAIRE: C'est bien que l'on essaie de ne pas réunir deux commissions le même jour, la même heure. On ne va pas relancer le débat là-dessus. Quels sont ceux qui sont contre ? 2. Des abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (2 contre), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Mme LEMERCIER n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 7 avril 2015.